Conseil exécutif

Cent sixième session
Chengdu (Chine), 12 septembre 2017

CE/106/DEC

DÉCISIONS PRISES PAR LE CONSEIL EXÉCUTIF À SA CENT SIXIEME SESSION

Chengdu (Chine), 12 septembre 2017

Table des matières

Adoption de l'ordre du jour (CE/DEC/1(CVI)) 3
Questions administratives et statutaires 5
b) Situation financière de l'Organisation (CE/DEC/2(CVI)) 5
c) Suspension de la qualité de Membre conformément à l'article 34 des Statuts et demandes d'exemption temporaire de l'application du paragraphe 13 des Règles de financement (CE/DEC/3(CVI)) 7
d) Élection du Commissaire aux comptes pour la période 2018-2019 (CE/DEC/4(CVI)) 11
e) Rapport du Corps commun d'inspection (CCI) dans le contexte du Livre blanc (CE/DEC/5(CVI)) 13
f) Technologies de l'information et de la communication au secrétariat (CE/DEC/6(CVI)) 15
Exécution du programme général de travail pour la période 2016-2017 (CE/DEC/7(CVI)) 17
Rapport du Comité pour l'examen des candidatures à la qualité de Membre affilié (CE/DEC/8(CVI)) 19
Désignation des pays hôtes de la Journée mondiale du tourisme 2018 et 2019 (CE/DEC/9(CVI)) 21
Rapport du Conseil exécutif à l'Assemblée générale 23
a) Rapport sur les activités du Conseil exécutif à l'Assemblée générale (CE/DEC/10(CVI)) 23
b) Rapport du Conseil exécutif à l'Assemblée générale sur la proposition de la République du Zimbabwe d'inscrire deux nouveaux points subsidiaires à l'ordre du jour de la vingt-deuxième session de l'Assemblée générale (CE/DEC/11(CVI)) 25
Lieu et date de la cent septième session du Conseil exécutif (CE/DEC/12(CVI)) 27

Organisation mondiale du tourisme (UNWTO) – Institution spécialisée des Nations Unies

Capitán Haya 42, 28020 Madrid (Espagne) Tél. : (34) 91 567 81 00 Télécopie : (34) 91 571 37 33 – omt@unwto.org / unwto.org

Conseil exécutif

Cent sixième session
Chengdu (Chine), 12 septembre 2017

CE/DEC/1(CVI)

Adoption de l'ordre du jour

Point 1 de l'ordre du jour
(documents CE/106/1 prov. et CE/106/1 prov.suppl.)

Le Conseil exécutif,

Ayant examiné l'ordre du jour provisoire et l'ordre du jour provisoire complémentaire préparés par le secrétariat,

Décide d'adopter l'ordre du jour de sa cent sixième session tel que proposé.

* * *

Organisation mondiale du tourisme (UNWTO) – Institution spécialisée des Nations Unies

Capitán Haya 42, 28020 Madrid (Espagne) Tél. : (34) 91 567 81 00 Télécopie : (34) 91 571 37 33 – omt@unwto.org / unwto.org

Conseil exécutif

Cent sixième session
Chengdu (Chine), 12 septembre 2017

CE/DEC/2(CVI)

Questions administratives et statutaires

b) Situation financière de l'Organisation

Points 2 b) et 2 a) de l'ordre du jour
[documents A/22/10(III)(b) et CE/106/2(a)]

Le Conseil exécutif,

Ayant examiné le rapport du Secrétaire général sur la situation financière de l'Organisation,

Ayant entendu le rapport du Comité du programme et du budget,

1. *Prend note* du niveau de recouvrement des contributions des Membres pour l'exercice financier 2017 au 30 juin 2017 s'élevant à 9 800 066 EUR ainsi que du niveau de recouvrement d'arriérés de contributions se situant à 622 561 EUR ;

2. *Prie instamment* les Membres n'ayant pas encore honoré leurs obligations financières de faire le nécessaire pour régler leurs contributions de 2017 de manière à éviter des retards susceptibles d'entraver l'exécution du programme ;

3. *Note* avec satisfaction les contributions volontaires, dons en nature et projets d'initiatives et encourage le Secrétaire général à les mettre en œuvre, en s'employant, chaque fois que possible, à diversifier les sources de financement des activités de l'OMT à l'appui des buts de l'Organisation ;

4. *Approuve* l'utilisation de fonds de la réserve spéciale pour imprévus à hauteur de 35 000 EUR aux fins de la mise à jour du progiciel de gestion de la relation client (CRM) dans le cadre du projet du web ;

5. *Prend note en outre* que les Nations Unies pourraient approuver courant 2017 un indice d'ajustement révisé pour les fonctionnaires de la catégorie des administrateurs et les fonctionnaires de rang supérieur dont on peut supposer qu'il prendra effet en 2017 et un barème des traitements à jour pour le personnel de la catégorie des services généraux entrant en vigueur le 1er octobre 2017, et note également que le Secrétaire général pourrait les appliquer tous les deux conformément à la disposition 33.1 du Règlement du personnel ;

6. *Prend note également* des progrès réalisés dans le cadre de la phase postérieure à la mise en application des normes IPSAS et des pressions que font peser sur le secrétariat ces vastes projets portant sur les modes opératoires (application des normes IPSAS dans la durée et exécution du plan

Capitán Haya 42, 28020 Madrid (Espagne) Tél. : (34) 91 567 81 00 Télécopie : (34) 91 571 37 33 – omt@unwto.org / unwto.org

Athéna II), en particulier sur le programme Budget et finances ;

7. *Encourage* le Secrétaire général à continuer d'aller de l'avant dans la phase postérieure à la mise en application des normes IPSAS et à continuer de faire rapport sur son état d'avancement au Conseil exécutif ; et

8. *Note* que la mise en service des modules et processus d'Athéna II est programmée pour avoir lieu dans le courant du premier semestre 2018.

* * *

Organisation mondiale du tourisme (UNWTO) – Institution spécialisée des Nations Unies

Capitán Haya 42, 28020 Madrid (Espagne) Tél. : (34) 91 567 81 00 Télécopie : (34) 91 571 37 33 – omt@unwto.org / unwto.org

Conseil exécutif

Cent sixième session
Chengdu (Chine), 12 septembre 2017

CE/DEC/3(CVI)

Questions administratives et statutaires

c) Suspension de la qualité de Membre conformément à l'article 34 des Statuts et demandes d'exemption temporaire de l'application du paragraphe 13 des Règles de financement

Points 2 c) et 2 a) de l'ordre du jour
[documents A/22/8(b), A/22/8(b) Add.1 et CE/106/2(a)]

Le Conseil exécutif,

Ayant examiné l'application aux Membres mentionnés dans les documents ci-dessus des dispositions de l'article 34 des Statuts et du paragraphe 13 des Règles de financement annexées aux Statuts,

Ayant été informé des Membres bénéficiant d'une exemption temporaire des dispositions de l'article 34 et/ou du paragraphe 13 des Règles de financement annexées aux Statuts,

Ayant entendu le rapport du Comité du programme et du budget,

1. *Note avec satisfaction* que le Ghana, Membre effectif, n'est plus visé par les dispositions du paragraphe 13 des Règles de financement étant donné qu'il a réduit en partie ses arriérés de contributions ;

2. *Décide,* sachant qu'ils ont respecté les plans de paiement ayant été convenus, de proposer à l'Assemblée générale de reconduire l'exemption temporaire des dispositions du paragraphe 13 des Règles de financement pour les Membres effectifs Bolivie, Cambodge, Gambie, Iraq, Nicaragua, République démocratique populaire lao et Sao Tomé-et-Principe ;

3. *Décide également* de soumettre à l'Assemblée générale les plans de paiement approuvés par le Conseil exécutif à ses cent troisième, cent quatrième et cent cinquième sessions présentés par les Membres effectifs Mauritanie, Guinée-Bissau, Kirghizistan, Guinée et Uruguay pour révision, les plans de paiement soumis à la présente session du Conseil exécutif par les Membres effectifs Bahreïn, Djibouti, Guinée équatoriale, Niger, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Pakistan, République arabe syrienne et Yémen, ainsi que le plan de paiement sur deux ans de Russian Travel Guide RTG ;

4. *Décide en outre* de recommander à l'Assemblée générale de maintenir l'exemption temporaire des dispositions du paragraphe 13 pour le Burkina Faso, le Burundi, Madagascar, la République démocratique du Congo, le Soudan et l'Uruguay de même que celle dont bénéficient les Membres

affiliés Camara de Turismo de Cabo Verde et Instituto de Turismo Responsable, étant entendu que ces dispositions leur seront de nouveau appliquées s'ils ne sont pas à jour de leurs plans de paiement d'ici le 1er avril 2018 ;

5. *Constate* que les Membres suivants restent visés par les dispositions de l'article 34 des Statuts et/ou du paragraphe 13 des Règles de financement :

MEMBRES EFFECTIFS

AFGHANISTAN
BÉNIN
LIBÉRIA
LIBYE
MALAWI
OUGANDA
RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE
RÉPUBLIQUE-UNIE DE TANZANIE
RWANDA
SIERRA LEONE
TCHAD
TURKMÉNISTAN
VANUATU

MEMBRES AFFILIÉS

AQABA SPECIAL ECONOMIC ZONE AUTHORITY (Jordanie)
ASOCIAÇAO INTERPARLAMENTAR DE TURISMO (AIDT) – (Brésil)
ASSOCIATION OF TURKISH TRAVEL AGENCIES (TURSAB)
AZERBAIJAN TOURISM AND MANAGEMENT UNIVERSITY
CARIBBEAN TOURISM ORGANIZATION (CTO) (Barbade)
BALKAN ALLIANCE OF HOTEL ASSOCIATIONS – BAHA (ex-République yougoslave de Macédoine)
BORSA INTERNAZIONALE DEL TURISMO (BIT) (Belgique)
CALIFORNIA UNIVERSITY OF PENNSYLVANIA (États-Unis d'Amérique)
CENTRE FOR THE PROMOTION OF NATIONAL TOURISM PRODUCT (Ouzbékistan)
CLUB MÉDITERRANÉE (France)
CONDE NAST TRAVELLER LUXURY TRAVEL FAI/ZAO "CONDE NAST" (Fédération de Russie)
CONFEDERACION ESPAÑOLA DE AGENCIAS DE VIAJE – CEAV
CONSEJO FEDERAL DE TURISMO DE LA REPÚBLICA ARGENTINA
CONSEJO MEXICANO DE LA INDUSTRIA DEL TURISMO MEDICO A.C.
CONSEJO SUPERIOR DE TURISMO DE VENEZUELA
DELTA GROUP LTD (Azerbaïdjan)
DUSTY WORLD S.L. (Espagne)
EGYPTIAN TRAVEL AGENTS ASSOCIATION
FÉDÉRATION NATIONALE DE L'INDUSTRIE TOURISTIQUE CÔTE D'IVOIRE FENITOURCI
FÉDÉRATION TUNISIENNE DE L'HÔTELLERIE
FEDERTURISMO/CONFINDUSTRIA (Italie)
FLOOFL CLC (Royaume-Uni)
FUNDACIÓN GENERAL DE LA UNIVERSIDAD DE ALCALA (Espagne)
GREEN TOURISM ACTIVE (Afrique du Sud)

Organisation mondiale du tourisme (UNWTO) – Institution spécialisée des Nations Unies
Capitán Haya 42, 28020 Madrid (Espagne) Tél. : (34) 91 567 81 00 Télécopie : (34) 91 571 37 33 – omt@unwto.org / unwto.org

IDESTUR – INSTITUTO DE DESENVOLVIMENTO DO TURISMO RURAL (Brésil)
INSTITUTE OF TRAINING REASECHAR & OPERATIONAL CONSULTANCY (République islamique d'Iran)
INSTITUT SUPÉRIEUR INTERNATIONAL DE TOURISME DE TANGER (ISITT) (Maroc)
INTERNATIONAL TRADE AND EXHIBITIONS GROUP (ITE) (Royaume-Uni)
IRANIAN TOURISM SCIENTIFIC ASSOCIATION (ITSA)
ISCET – HIGHER EDUCATION INSTITUTE OF MANAGEMENT AND TOURISM (Portugal)
KHAZAR TRAVEL "XEZER TOURS AND TRAVEL" (Azerbaïdjan)
LEADERS GROUP FOR CONSULTING AND DEVELOPMENT (Koweït)
LIBERTAS REGIS D.O.O. BEST CROATIAN TRAVEL
LIVINGSTONE INTERNATIONAL UNIVERSITY OF TOURISM EXCELLENCE (Zambie)
MACAO UNIVERSITY OF SCIENCE AND TECHNOLOGY
MISR TRAVEL (Égypte)
NATIONAL INSTITUTE FOR HOSPITALITY AND TOURISM (NIHOTOUR) (Nigéria)
PACIFIC ASIA TRAVEL WRITERS ASSOCIATION PAWTA (Inde)
PORTOENORTE (Portugal)
PRODIGY CONSULTORES S.L. (Espagne)
RELAIS & CHÂTEAUX (France)
SABOREA ESPAÑA
SAVEUR TROPICAL SARL (Gabon)
"SLIK WAY" AIRLINES LLC. "SW TRAVEL BRANCH" (Azerbaïdjan)
TEZ TOUR (Turquie)
THE KENYATTA INTERNATIONAL CONFERENCE CENTRE
TOURISM INTELLIGENCE INTERNATIONAL LTD (Allemagne)
TOURISM & RECREATIONAL CENTERS ORGANIZATION (TRCO) (République islamique d'Iran)
TRAVEL WEEKLY GROUP (Royaume-Uni)
TTF AUSTRALIA
TTG ITALIA
UBM ROUTES LTD (Royaume-Uni)
UNIVERSIDAD DE OCCIDENTE (Mexique)
UNIVERSIDAD LASALLE CANCUN (Mexique)
UNIVERSIDAD NACIONAL MAYOR DE SAN MARCOS (Pérou)
UNIVERSITY OF CALGARY (Canada)
UNIVERSITY OF NATIONAL AND WORLD ECONOMY (Bulgarie)
UNIVERSITY OF TECHNOLOGY IN SYDNEY LEISURE SPORT AND TOURISM (Australie)
UNIVERSITY OF TOURISM, ECONOMICS AND LAW KUTEL (Ukraine)
VIP TOURISM S.L. (Espagne)

Ayant pris note de la liste des Membres actuellement visés par la mesure de suspension prévue à l'article 34 des Statuts,

6. *Observe* que la mesure de suspension prévue à l'article 34 des Statuts pourrait leur être applicable en 2018 conformément au paragraphe 1 b) de la résolution 217(VII) de l'Assemblée générale s'ils n'établissent pas, d'un commun accord avec le Secrétaire général, un plan de paiement de leurs arriérés :

MEMBRES EFFECTIFS

1. LIBYE
2. RWANDA

MEMBRES AFFILIÉS

1. AQABA SPECIAL ECONOMIC ZONE AUTHORITY
2. BALKAN ALLIANCE OF HOTEL ASSOCIATIONS - BAHA
3. CALIFORNIA UNIVERSITY OF PENNSYLVANIA
4. CARIBBEAN TOURISM ORGANIZATION - CTO
5. CONFEDERACION ESPAÑOLA DE AGENCIAS DE VIAJES - CEAV
6. CLUB MEDITERRANÉE
7. CONSEJO FEDERAL DE TURISMO DE LA REPUBLIC ARGENTINA
8. CONSEJO MEXICANO DE LA INDUSTRIA DEL TURISMO MEDICO
9. CONSEJO SUPERIOR DE TURISMO - CONSETURISMO
10. DELTA GROUP LTD
11. EGYPTIAN TRAVEL AGENTS ASSOCIATION
12. FEDERTURISMO - CONFINDUSTRIA
13. FÉDÉRATION TUNISIENNE DE L'HÔTELLÉRIE
14. INSTITUT SUPÉRIEUR INT. DE TANGER
15. ISCET
16. KHAZAR TRAVEL " XEZER TOURS AND TRAVEL"
17. LEADERS GROUP FOR CONSULTING AND DEVELOPMENT
18. NATIONAL INSTITUTE FOR HOSPITALITY AND TOURISM - NIHOTOUR
19. PACIFIC ASIA TRAVEL WRITERS ASSOCIATION - PATWA
20. PRODIGY CONSULTORES S.L.
21. RELAIS & CHÂTEAUX
22. SAVEUR TROPICALE SARL
23. SILK WAY AIRLINES-SW TRAVEL
24. TEZTOUR
25. TOURISM INTELLIGENCE INTERNATIONAL LTD
26. UBM ROUTES LTD
27. UNIVERSIDAD DE OCCIDENTE
28. UNIVERSIAD LA SALLE CANCÚN
29. UNIVERSITY OF TECHNOLOGY SYDNEY LEISURE SPORT
30. UNIVERSITY OF TOURISM, ECONOMICS & LAW "LUTEL"
31. ZAO CONDE NAST – CONDE NAST TRAVELLER LUXURY TRAVEL

* * *

Organisation mondiale du tourisme (UNWTO) – Institution spécialisée des Nations Unies
Capitán Haya 42, 28020 Madrid (Espagne) Tél. : (34) 91 567 81 00 Télécopie : (34) 91 571 37 33 – omt@unwto.org / unwto.org

Conseil exécutif

Cent sixième session
Chengdu (Chine), 12 septembre 2017

CE/DEC/4(CVI)

Questions administratives et statutaires

d) Élection du Commissaire aux comptes pour la période 2018-2019

Point 2 d) de l'ordre du jour
[documents A/22/10(III)(e) et CE/106/2(a)]

Le Conseil exécutif

1. *Exprime* sa satisfaction devant la compétence avec laquelle le Commissaire aux comptes élu pour l'actuelle période biennale, l'Espagne, a exercé ses fonctions, et le remercie de sa contribution ; et

2. *Demande* à l'Assemblée générale de désigner l'Espagne Commissaire aux comptes pour vérifier les comptes de l'Organisation pour la période 2018-2019 aux fins de la vérification externe des états financiers de l'OMT des exercices se terminant les 31 décembre 2017 et 2018.

* * *

Organisation mondiale du tourisme (UNWTO) – Institution spécialisée des Nations Unies

Capitán Haya 42, 28020 Madrid (Espagne) Tél. : (34) 91 567 81 00 Télécopie : (34) 91 571 37 33 – omt@unwto.org / unwto.org

Conseil exécutif

Cent sixième session
Chengdu (Chine), 12 septembre 2017

CE/DEC/5(CVI)

Questions administratives et statutaires

e) Rapport du Corps commun d'inspection (CCI) dans le contexte du Livre blanc

Point 2 e) de l'ordre du jour
[document CE/106/2(e)]

Le Conseil exécutif,

Ayant examiné le rapport sur les recommandations du Corps commun d'inspection (CCI) de 2016,

1. *Prend note* des rapports et de la lettre d'observations de 2016 du Corps commun d'inspection référencés dans le document CE/106/2(e) et remercie le CCI pour ses analyses ;

2. *Reconfirme* la décision CE/DEC/7(XCIV) approuvant le Plan de mise en œuvre du Livre blanc comme principal instrument pour mener à bien le processus de réforme à l'OMT, dans le droit fil également de la lettre d'observations du CCI de 2016 ;

3. *Se félicite* de la méthode constructive que le CCI a commencé à appliquer en 2013, laquelle consiste à diviser les recommandations adressées aux organismes les plus petits en recommandations « pour information » et recommandations « pour suite à donner » en fonction de l'intérêt qu'elles présentent pour eux ;

4. *Prend note également* des recommandations pertinentes présentées dans les rapports de 2016 du CCI ; et

5. *Approuve* les suites à donner à chacune d'elles, comme proposé dans l'annexe au document CE/106/2(e), et prie le Secrétaire général d'en rendre compte au CCI en conséquence.

* * *

Organisation mondiale du tourisme (UNWTO) – Institution spécialisée des Nations Unies

Capitán Haya 42, 28020 Madrid (Espagne) Tél. : (34) 91 567 81 00 Télécopie : (34) 91 571 37 33 – omt@unwto.org / unwto.org

Conseil exécutif

Cent sixième session
Chengdu (Chine), 12 septembre 2017

CE/DEC/6(CVI)

Questions administratives et statutaires

f) Technologies de l'information et de la communication au secrétariat

Point 2 f) de l'ordre du jour
[documents CE/106/2(f) et CE/106/2(a)]

Le Conseil exécutif,

Ayant examiné le rapport du Secrétaire général sur les technologies de l'information et de la communication (TIC) au secrétariat,

1. *Prend note* des rapports d'audit sur la situation des activités en matière de TIC d'après le document ; et

2. *Prend note également* des progrès déjà accomplis par l'Organisation en ce qui concerne son infrastructure technologique tout en reconnaissant que l'évolution rapide de l'environnement technologique et les contraintes budgétaires posent des défis particuliers dans un avenir immédiat.

* * *

Organisation mondiale du tourisme (UNWTO) – Institution spécialisée des Nations Unies

Capitán Haya 42, 28020 Madrid (Espagne) Tél. : (34) 91 567 81 00 Télécopie : (34) 91 571 37 33 – omt@unwto.org / unwto.org

Conseil exécutif

Cent sixième session
Chengdu (Chine), 12 septembre 2017

CE/DEC/7(CVI)

Exécution du programme général de travail pour la période 2016-2017

Point 3 de l'ordre du jour
(document CE/106/3)

Le Conseil exécutif,

Ayant examiné le rapport sur l'exécution du programme général de travail pour la période 2016-2017,

1. *Prend note* de toutes les activités résumées dans le rapport et ses annexes ;

2. *Remercie* les membres du Comité du tourisme et de la compétitivité et du Comité du tourisme et de la durabilité et approuve leurs rapports respectifs ;

Considérant plus particulièrement le rapport du Comité du tourisme et de la compétitivité,

3. *Constate* les progrès réalisés ;

4. *Entérine* les définitions données dans le rapport du Comité du tourisme et de la compétitivité ;

5. *Prie* le Secrétaire général de soumettre les définitions entérinées à l'Assemblée générale à sa vingt-deuxième session comme recommandations pour adoption ; et

6. *Accueille favorablement* l'initiative proposée par le Président du Comité du tourisme et de la compétitivité de formulation de directives techniques pour mesurer la « compétitivité d'une destination touristique », encourage les membres du Comité du tourisme et de la compétitivité à contribuer à ce travail technique et demande aux membres de l'OMT de faire profiter le Comité, au besoin, de leur savoir et de leurs connaissances spécialisées.

* * *

Organisation mondiale du tourisme (UNWTO) – Institution spécialisée des Nations Unies

Capitán Haya 42, 28020 Madrid (Espagne) Tél. : (34) 91 567 81 00 Télécopie : (34) 91 571 37 33 – omt@unwto.org / unwto.org

Conseil exécutif

CE/DEC/8(CVI)

Cent sixième session
Chengdu (Chine), 12 septembre 2017

Rapport du Comité pour l'examen des candidatures à la qualité de Membre affilié

Point 4 de l'ordre du jour
(document CE/106/4)

Le Conseil exécutif,

Ayant pris connaissance du rapport de son Comité pour l'examen des candidatures à la qualité de Membre affilié qui s'est réuni à Chengdu (Chine) le 12 septembre 2017 sous la présidence de la Thaïlande,

1. *Fait sien* le rapport du Comité ; et

2. *Décide* d'admettre à titre provisoire comme Membres affiliés les candidats suivants, sous réserve de la ratification par l'Assemblée générale à sa vingt-deuxième session :

1. CCRA INTERNATIONAL, INC (ÉTATS-UNIS D'AMERIQUE)
2. COMITÉ RÉGIONAL DU TOURISME DE NOUVELLE-AQUITAINE (FRANCE)
3. CONFEDERACIÓN PANAMERICANA DE ESCUELAS DE HOTELERIA Y TURISMO AC (CONPEHT) (MEXIQUE)
4. ÉCOLE SUPÉRIEURE D´HÔTELLERIE D´ALGER (ALGÉRIE)
5. ESTUDIS D´HOTELERIA I TURISME (CETT), S.L. (ESPAGNE)
6. FACHHOCHSCHULE WESTKUSTE (FHW) - HOCHSCHULE FUR WIRTSCHAFT UND TECHNIK (WEST COAST UNIVERSITY OF APPLIED SCIENCES) (ALLEMAGNE)
7. FACULTAD DE TURISMO DE LA UNIVERSIDAD DE MÁLAGA (ESPAGNE)
8. FUNDACIÓN ONCE PARA LA COOPERACIÓN E INCLUSIÓN SOCIAL DE PERSONAS CON DISCAPACIDAD (ESPAGNE)
9. LUXURIA TOURS (ÉMIRATS ARABES UNIS)
10. MND (FRANCE)

11. MUNDO JOVEN TRAVEL SHOP (MEXIQUE)
12. MUSEU FUTEBOL CLUBE DO PORTO- FC PORTO MUSEUM (PORTUGAL)
13. ORGANISMO AUTONOMO DE TURISMO DE ARONA (ESPAGNE)
14. PROMOCIÓN DE LA CIUDAD DE LAS PALMAS DE GRAN CANARIA SA (ESPAGNE)
15. SAXION HOSPITALITY BUSINESS SCHOOL (PAYS-BAS)
16. SEYCHELLES SUSTAINABLE TOURISM FOUNDATION (SSTF) (SEYCHELLES)
17. THE MEDITERRANEAN TOURISM FOUNDATION (MALTE)
18. TOURIST ASSOCIATION FOR RESEARCH AND DEVELOPMENT AND SUSTAINABLE DEVELOPMENT FOR LOCAL AND REGIONAL INVESTMENT (MAROC)
19. TOURIST BOARD LINZ (AUTRICHE)
20. TRAVELINDEX (SEYCHELLES)

* * *

Organisation mondiale du tourisme (UNWTO) – Institution spécialisée des Nations Unies
Capitán Haya 42, 28020 Madrid (Espagne) Tél. : (34) 91 567 81 00 Télécopie : (34) 91 571 37 33 – omt@unwto.org / unwto.org

Conseil exécutif

Cent sixième session
Chengdu (Chine), 12 septembre 2017

CE/DEC/9(CVI)

Désignation des pays hôtes de la Journée mondiale du tourisme 2018 et 2019

Point 5 de l'ordre du jour
(document CE/106/5)

Le Conseil exécutif

Décide de proposer à l'Assemblée générale à sa vingt-deuxième session de désigner la Hongrie et l'Inde pour accueillir les célébrations officielles de la Journée mondiale du tourisme en 2018 et en 2019, respectivement.

* * *

Organisation mondiale du tourisme (UNWTO) – Institution spécialisée des Nations Unies

Capitán Haya 42, 28020 Madrid (Espagne) Tél. : (34) 91 567 81 00 Télécopie : (34) 91 571 37 33 – omt@unwto.org / unwto.org

Conseil exécutif

Cent sixième session
Chengdu (Chine), 12 septembre 2017

CE/DEC/10(CVI)

Rapport du Conseil exécutif à l'Assemblée générale

a) Rapport sur les activités du Conseil exécutif à l'Assemblée générale

Point 6 a) de l'ordre du jour
(document A/22/6)

Le Conseil exécutif,

Ayant pris note du rapport soumis pour information par le Président du Conseil exécutif,

1. *Remercie* le Président du Conseil exécutif pour sa direction des travaux qui a fait avancer les questions à l'ordre du jour du Conseil ; et

2. *Soumet* le rapport à l'Assemblée générale pour approbation.

* * *

Organisation mondiale du tourisme (UNWTO) – Institution spécialisée des Nations Unies

Capitán Haya 42, 28020 Madrid (Espagne) Tél. : (34) 91 567 81 00 Télécopie : (34) 91 571 37 33 – omt@unwto.org / unwto.org

Conseil exécutif

Cent sixième session
Chengdu (Chine), 12 septembre 2017

CE/DEC/11(CVI)

Rapport du Conseil exécutif à l'Assemblée générale

b) Rapport du Conseil exécutif à l'Assemblée générale sur la proposition de la République du Zimbabwe d'inscrire deux nouveaux points subsidiaires à l'ordre du jour de la vingt-deuxième session de l'Assemblée générale

Point 6 b) de l'ordre du jour
[document CE/106/6(b)]

Le Conseil exécutif,

Ayant pris note de la proposition de la République du Zimbabwe d'inscrire deux nouveaux points subsidiaires à l'ordre du jour de la vingt-deuxième session de l'Assemblée générale de l'OMT, y compris des allégations d'irrégularités présumées lors de la procédure d'élection du candidat proposé au poste de Secrétaire général pour la période 2018-2021 telle qu'elle a été suivie à la cent cinquième session du Conseil exécutif,

Conscient que, conformément à l'article 22 des Statuts et à l'article 38.2 e), tout Membre effectif peut demander la mise aux voix de la nomination du Secrétaire général à l'Assemblée générale au titre du point 9 de l'ordre du jour provisoire,

1. *Remercie* le Secrétaire général pour son rapport détaillé illustrant le plein respect des règles de l'Organisation lors du déroulement de la procédure électorale à la cent cinquième session du Conseil exécutif ;

2. *Décide,* à la demande de la République du Zimbabwe, de constituer un groupe de travail composé d'États membres qui examinera les règles de procédure existantes pour l'élection du Secrétaire général en vue de les améliorer ; et

3. *Prend note* du retrait de la proposition susmentionnée par la République du Zimbabwe.

* * *

Organisation mondiale du tourisme (UNWTO) – Institution spécialisée des Nations Unies

Capitán Haya 42, 28020 Madrid (Espagne) Tél. : (34) 91 567 81 00 Télécopie : (34) 91 571 37 33 – omt@unwto.org / unwto.org

Conseil exécutif

Cent sixième session
Chengdu (Chine), 12 septembre 2017

CE/DEC/12(CVI)

Lieu et date de la cent septième session du Conseil exécutif

Point 7 de l'ordre du jour
(document CE/106/7)

Le Conseil exécutif,

Suivant l'usage pour ses sessions du deuxième semestre les années impaires,

Décide de tenir sa cent septième session dans le cadre de la vingt-deuxième session de l'Assemblée générale à Chengdu (Chine), le 16 septembre 2017.

* * *